



L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

Communiqué de presse
16 juin 2009

Le STIF développe la billettique sur les téléphones mobiles

Utiliser son téléphone pour acheter ses titres de transports, se renseigner sur son itinéraire ou valider son titre de transport, c'est ce que permettra la technologie NFC (Near Field Communication) qui pourrait être intégré bientôt aux téléphones mobiles.

Afin d'améliorer les services offerts aux usagers des réseaux de transports franciliens, notamment en proposant une alternative aux automates de vente de billets, mais aussi en proposant des services d'information, le STIF va permettre aux futurs téléphones mobiles dits « NFC » d'accueillir des titres de transports.

Le NFC (Near Field Communication)

Les mobiles NFC - connexion radio à courte distance - sont une nouvelle génération de téléphones, capables d'interagir avec leur environnement. Le téléphone est doté d'une « deuxième antenne » qui gère les échanges NFC. Il suffit de l'approcher d'un lecteur pour déclencher la validation d'un titre de transport (comme le permet Navigo aujourd'hui).

Les premières expérimentations menées autour de l'application transport ont démarré en 2006. Depuis un an, le projet s'accélère avec la mobilisation et la structuration des différents acteurs (Etat, opérateurs de téléphonie, autorités organisatrices de transports, futurs opérateurs des services, industriels du mobile et de la carte à puce).

Les travaux de généralisation lancés aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité des expérimentations techniques menées par les transporteurs et des travaux de spécifications menés avec d'autres Autorités Organisatrices au sein du GART.

Le STIF va donc coordonner les transports franciliens (Optile, RATP et SNCF Transilien) ainsi que les opérateurs télécoms concernés (Orange, Bouygues Télécoms, SFR...) pour créer ce nouveau service aux usagers, dans le respect des exigences du service public de transports (équité de traitement des usagers, accessibilité, continuité de services...). Le STIF sera également particulièrement vigilant à conserver l'anonymat des déplacements.

Le STIF se fixe comme objectif 2010 pour finaliser, en concertation avec l'ensemble des partenaires, un programme de mise en œuvre des services sur mobile NFC pour les usagers franciliens.

Les bénéfices attendus par ce service pour l'amélioration de l'offre de transport sont nombreux :

- ❖ **Acheter et charger un titre quel que soit l'endroit où l'on se trouve.** De chez soi ou avant d'accéder aux transports en commun sans avoir à faire la queue devant l'automate et sans risquer de manquer son train ou son bus !
- ❖ **Valider le titre chargé dans son téléphone,** de la même façon que cela se fait aujourd'hui avec un passe Navigo
- ❖ **Gérer ses titres transports:** savoir combien de titres et de quel type il reste sur sa carte, Pré sélection du titre à valider en cas de conflit avant de passer au valideur.

Et à terme il sera également possible de trouver de nombreux services pour les voyageurs tel qu'obtenir le meilleur itinéraire et acheter le titre correspondant en même temps, comme il est possible de le faire pour d'autres moyens de transports (avions, trains...). Ou encore avoir la description de la gamme tarifaire, et la proposition du titre adapté au trajet souhaité en tenant compte de l'horaire...

Contact Presse :

Sébastien Mabile - 01 47 53 28 42 - sebastien.mabile@stif.info